

Frère MASUMBUKO Murunguri
Frères Maristes - Musanze
B.P. 92 Ruhengeri

357/020/Musanze, le 26/11/1984.

Objet: Brevet d'arbitre
de Basket-ball

Son Excellence Monsieur le
Directeur Général de l'encadre-
ment et de la formation au sein
du Ministère de la jeunesse et du
Mouvement coopératif
B.P. 1044 Kigali.

BEPS

Éléments de réponse

8/2/84

Monsieur le Directeur Général,

Faisant suite à votre lettre du
15/12/1983, N° 3404/12.08.01 en réponse à la mienne du
25/11/1983, je vous remercie infiniment d'avoir daigné m'éco-
laiser sur un problème qui me hante.

Il est question de deux modes
d'obtention du brevet d'arbitre de Basket-ball dans votre
lettre : par les stages organisés par votre département ou
par une épreuve devant un jury. Alors une question
d'ordre pratique se pose. Voudriez-vous nous donner,
si le temps vous le permet, plus de précisions sur ces
stages et ce jury? Quand et où s'organisent-ils et
comment pouvons-nous y accéder.

Je vous demande alors un
conseil. Quelle est la voie la plus rapide et la plus a-
vantageuse pour mon arbitre en formation.

Espérant une suite favorable
à la présente, je vous prie d'agréer, Cher Directeur
Général, mes sentiments sportifs et amicaux.

Bien cordialement,

Fr. MASUMBUKO Murunguri.

